

Accueil de loisirs



Les berlingots

Accueil de Loisirs « Les Berlingots »

Mairie

5 rue de Niort

79410 Saint-Maxire

N° organisateur : 079ORG0007 <https://pejstmaxire.jimdofree.com>

Lieu d'implantation :

Groupe scolaire

Rue de Bouteville

79410 Saint-Maxire

tel : 06.81.58.77.45

# Projet pédagogique

Ouverture culturelle



Développement durable

« Jouer ensemble »



## Année scolaire 2023-2024

# I) Présentation de la structure



## ☞ Le public accueilli

L'accueil de loisirs accueille de 16 à 40 enfants de 3 à 11 ans.

Nous avons demandé une dérogation pour les enfants collégiens car certains souhaitent revenir pendant les vacances. De plus, pour les familles, l'accueil de loisirs est un mode de garde dont ils ont confiance.

Les enfants sont (ou ont été) presque tous scolarisés à l'école du village et les 3 animateurs permanents et moi-même intervenons aussi à la pause méridienne, aux TAP et/ou à la garderie du soir.

Cela nous permet de bien connaître les familles et d'avoir un suivi global des enfants.

Nous créons trois tranches d'âges :

les zouzous (nés en 2020 et 2019)

les kid's (nés en 2018-2017-2016).

les sodas (2015-2014-2013).

## Enfants atteints de troubles du comportement ou de handicap

Une rencontre préalable sera organisée avec les parents de l'enfant atteint de troubles.

Durant celle-ci nous prendrons connaissance des mesures spécifiques à l'enfant.

S'il y a un Projet d'Accueil Individualisé mis en place à l'école, nous en aurons une photocopie et le protocole sera mis en place.

Durant le séjour, tout sera mis en œuvre pour que l'enfant puisse participer aux activités au même titre que les autres. Mais si l'enfant, pour diverses raisons, ne peut/veut plus rester dans le groupe (fatigue, besoin d'isolement,...) il peut rester avec la directrice, au calme.

Si, de par son trouble, l'enfant met en danger le groupe ou d'autres enfants, un « contrat de comportement » sera mis en place avec lui et sa famille.



## ☞ L'encadrement

L'encadrement est assuré par Céline POUZET (BAFA et BAFD) pour la direction.

Emilie CHAUVEUR (CAP petite enfance et BAFA), Eloïse CANTEAU (CAP petite enfance, BAFA),

Sandrina LEMOS (CAP petite enfance, stagiaire BAFA) et Sylvain LAURENT (moniteur éducateur) assurent l'animation.

Si besoin, la commune recrute des animateurs contractuels ayant le BAFA ou en stage pratique.



## ☞ Dates et horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis scolaires et la première semaine des vacances de Toussaint, Février et Avril.



## ☞ Lieu d'accueil des enfants

Nous accueillons les enfants dans les locaux du groupe scolaire :

- la salle d'accueil
- la bibliothèque et la classe libre de l'école élémentaire
- le dortoir de l'école maternelle
- les repas du midi sont pris dans le restaurant scolaire
- les cours des écoles maternelle et élémentaire

Nous avons aussi accès, après demande, aux équipements communaux : bibliothèque, gymnase et salle des fêtes qui sont accessibles à pied (500 m environ).

La commune est rurale et possède des sentiers pédestres et un bois entretenu (le « bois de la Morinière »).



## ☞ Modalité d'inscription

-Le dossier d'inscription (fiche de renseignements + photocopie du carnet de santé + fiche d'inscription) est remis en début d'année scolaire à chaque enfant via l'école. Pour les enfants non-scolarisés sur la commune, il est à retirer auprès du Pôle Enfance Jeunesse et en ligne sur le site.

-Pour les mercredis, les parents peuvent inscrire leur enfant en mettant un mot dans la boîte aux lettres du Pôle Enfance Jeunesse jusqu'au lundi matin précédant le mercredi concerné.

-Pour les vacances, ils doivent inscrire leur enfant au plus tard trois semaines avant le début d'ouverture de l'accueil de loisirs (temps nécessaire pour recruter un animateur supplémentaire et lui permettre de mettre en place ses projets et, pour l'économiste, de passer les commandes pour la restauration).

## II) Le projet éducatif condensé

### L'éducation est l'affaire de tous

L'enfant grandit accompagné de plusieurs individus différents, dans l'idée de partager des expériences et de vivre des situations qui vont lui permettre de devenir un citoyen libre, éclairé et responsable.

### Vivre et agir ensemble contribue à l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté

L'autonomie se construit petit à petit, au rythme de chaque enfant et à chaque étape de l'enfance. Nous devons permettre à chacun d'acquérir de l'autonomie par la pratique d'activités collectives.

### Le temps de loisirs participe à l'apprentissage du choix

L'accueil de loisirs, reçoit les enfants sur leur temps de loisirs et souhaite qu'ils puissent se l'approprier. Il faut tout à la fois leur permettre de choisir, mais aussi leur apprendre à gérer leur temps et leurs activités. Il est indispensable de leur proposer une variété d'activités.

### La connaissance de l'autre et le respect mutuel permettent de comprendre et d'agir sur le monde

Notre action éducative doit permettre à l'enfant de se développer avec et par les autres et s'enrichir de la dimension interculturelle et intergénérationnelle.

### L'éco-citoyenneté, la protection et l'éducation à l'environnement

Nous souhaitons que les enfants :

- S'approprient leur environnement, s'éveillent et s'éduquent au respect de la nature.
- Vivent des expériences en pleine nature, exploitent et utilisent leurs 5 sens.
- Découvrent leur territoire, exploitent les ressources locales (patrimoines naturels et culturels).
- Agissent dans l'espace public, mènent des actions en faveur de la biodiversité, du respect de la faune et de la flore.
- Intègrent des comportements éco-citoyens au quotidien.

## III) Objectifs pédagogiques



### 1-Ouverture culturelle :

- Durant l'année scolaire, les enfants auront la possibilité de participer/découvrir des spectacles, expositions, musées, ect... au moins 3 fois.
- Des activités culturelles seront proposées durant les mercredis et/ou les vacances.
- Projet intergénérationnel avec un EHPAD



### 2-Développement durable:

L'écologie a besoin de nous tous !

- Nous allons maintenir ce qui existe déjà sur la structure (tri sélectif, recyclage de déchets via le compost et les poules, économie de papiers, d'eau, etc....).
- Développer (encore plus) le potager du centre et visite des potagers de « La garenne »



### 3-Paris 2024 :

- La commune est labellisée « terre de jeux 2024 ». Nos activités porteront les valeurs de l'olympisme et paralympisme amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration et courage.
- Les jeux de coopération et d'entraide seront régulièrement proposés.

Un code couleur est instauré afin que les parents aient un visuel sur les objectifs mis derrière chaque activité : **ouverture culturelle**, **jardin/nature**, **jeux d'opposition**, **jeux coopératifs**, **manipulations**.

## IV) Fonctionnement de l'équipe

### Le comportement de l'équipe :

#### ↳ Alcool, drogues, violences physiques et verbales

Ces comportements ne sont pas tolérés à l'accueil de loisirs. Ils sont motifs de sanctions administratives. Si un enfant vous fait part de maltraitance, il est de votre devoir de m'en avertir ! Vous pouvez, en plus, appeler le 119 « enfance maltraitée ».

#### ↳ Pauses, tabac, portables :

Notre rythme de travail est soutenu et les enfants nous sollicitent énormément. Pour être disponible et dynamique, nous pouvons ressentir le besoin de faire une pause de temps en temps.

Les temps de pauses sont pris après le repas du midi, à tour de rôle, et ne doivent pas excéder 10 minutes pour que tous puissent en profiter. Une deuxième pause sera faite entre le goûter et l'arrivée des parents (2 par 2). Si, durant la journée, nous souhaitons faire pause, elle sera prise hors des temps d'activités, en concertation avec les autres et ne devra pas dépasser 5 minutes pour ne pas nuire à l'organisation générale.

L'animateur en pause sera toujours « à portée de voix » au cas où on ait besoin de lui. Nous profiterons de ces moments pour « griller notre clope » ou sortir nos portables pour raisons personnelles.

#### ↳ Gérer les conflits, les bêtises et sanctions pédagogiques:

Avec les enfants nous nous efforçons d'être le plus juste possible : c'est ainsi que nous pourrions gagner leur confiance et établir une relation constructive pour les accompagner au mieux durant leur présence à l'accueil de loisirs. Cette attitude aura aussi des répercussions sur les autres temps accueil (pause méridienne, TAP, garderie,...).

Dans tous les cas, l'animateur essaie de comprendre l'attitude de l'enfant. Si une sanction doit être posée, l'animateur peut prendre un peu de temps pour réfléchir à une sanction pédagogique et adaptée. Avant toute chose, nous essayons de calmer l'enfant (l'isoler, le défouler, parler avec lui,...).

**Les bêtises :** Nous lui expliquons pourquoi il a fait une bêtise afin qu'il comprenne (s'en assurer) et ne recommence pas.

**Les conflits :** Nous essayons de comprendre ce qui s'est passé en écoutant la version de chacun. S'il y a violence physique ou verbale, celles-ci ne sont pas tolérées (même pour se défendre). L'enfant qui a violenté sera sanctionné.

L'attitude de l'animateur (et la sanction, s'il y a), sera le plus juste possible et adaptée à la situation.

Céline peut aider à la résolution d'un conflit, en tant que personne neutre.

Selon les cas, les parents seront avertis.

#### ↳ Relation avec les familles :

☞ Une réunion est organisée en début d'année scolaire pour expliquer le déroulement de l'accueil de loisirs ainsi que le projet pédagogique aux parents.

☞ L'équipe pédagogique prend en charge la garderie du matin et du soir ce qui nous permet d'accueillir tous les enfants et leurs parents. Lors de ces moments, nous nous efforçons d'aller vers chacun, de prendre les informations nécessaires concernant l'enfant (surtout le matin), d'informer les parents sur le déroulement de la journée que ce soit côté logistique (sorties prévues, matériel à emmener,...) ou côté éducatif (ressenti de l'enfant sur la journée,...). Nous faisons attention à ne pas être intrusif. Il me semble impératif de rappeler que nous avons un droit de réserve.

De ce fait nous pourrions créer une relation de confiance avec les parents, qu'ils puissent nous estimer comme faisant partie intégrante du suivi de leur enfant, en complémentarité avec la famille et l'école.

### **Préparer, bilanter nos journées:**

La communication est la base d'un bon fonctionnement d'équipe : nous devons donc nous donner les moyens de pouvoir dire les choses (temps informels, réunions).

Si un problème surgit, il devra être réglé le plus vite possible pour qu'il n'envenime pas les futures journées. Nous devons autant être capables d'entendre une remarque liée à notre travail sans qu'elle ne soit prise comme une attaque personnelle qu'oser dire ce qui ne va pas.

Pendant les réunions, l'avis de chacun sera écouté et respecté. Chaque animateur sera porteur de propositions qui seront discutées ensemble. Les décisions prises lors de ces réunions devront être respectées. Si l'un de nous sent le besoin de modifier une décision, il en sera question lors de la réunion de fin de journée.

**Réunion de préparation** : les animateurs et la directrice partageons le même bureau et consacrons environ 2h30 par semaine pour préparer les PA. Si un animateur contractuel est embauché sur les vacances scolaires, il rencontrera l'équipe et aura une réunion d'environ 3h pour préparer la semaine.

Emilie Chauveur, ATSEM, a 5h pour préparer une semaine de vacances.

**Bilan du mercredi après-midi (scolaire)**: Tous les mercredis soirs après le départ du dernier enfant, une réunion sera faite pour faire le point sur la journée. Cette réunion sera aussi courte que possible mais aussi longue que nécessaire car ce sera le seul moment formalisé de la journée où chacun pourra donner son avis, soulever un problème et le régler,...

**Bilan des journées pendant l'ouverture des vacances** : Tous les soirs après le départ du dernier enfant, une réunion sera faite pour faire le point sur la journée. Emilie, qui doit partir plus tôt, fera un bilan avec la directrice avant son départ (les retours aux familles à faire, les problèmes sur la journée écoulée, un point sur le lendemain).

### **Les missions de chacun :**

#### **La directrice :**

☞ Elle forme et gère l'équipe pédagogique : elle compose et connaît son équipe. Elle la responsabilise, la soutient, la valorise, elle suit les stagiaires BAFA et met en place le projet pédagogique avec l'équipe.

☞ Elle rencontre les parents et elle suit les enfants tout au long de l'année : elle est une personne ressource qui connaît bien les familles.

☞ Elle met en place l'organisation logistique de l'accueil de loisirs

☞ Elle est en contact avec la municipalité, elle est la médiatrice entre la municipalité et l'équipe, les parents.

↳ Elle est garante du règlement (loi, projet éducatif, projet pédagogique, règles de vie) et de la sécurité physique et affective des enfants.

↳ Elle gère l'administratif, comptabilité, ....

### L'animateur :

↳ Il doit respecter le règlement, les engagements qu'il a pris à travers le projet pédagogique.

↳ Il est accueillant et souriant, il joue avec les enfants

↳ C'est un modèle, il doit montrer l'exemple (langage, attitude, pas d'opinion politique et religieuse,...)

↳ Il met en place les projets d'animation en relation avec le projet pédagogique

↳ Il est à l'écoute des envies, des besoins (physique et affectif) de l'enfant

↳ Il se donne les moyens d'aller vers les enfants afin d'apprendre à les connaître (en particulier lors des moments informels)

↳ Il fait comprendre et respecter les règles de la vie en collectivité

↳ L'expérience de chacun est source d'enrichissement, on a tous un rôle formateur.

### L'assistant sanitaire (je tiens ce rôle pendant l'année scolaire) :

↳ Il vérifie les fiches sanitaires de liaisons en début de chaque semaine

-vérifier qu'elles soient toutes là

-vérifier si certains enfants ont des problèmes importants de santé

↳ Il vérifie la pharmacie (contenu et date de péremption)

↳ Il prend les traitements médicaux à l'arrivée des enfants et inscrit les prises dans le cahier

↳ La pharmacie doit être inaccessible aux enfants

↳ Il soigne les « bobos » et les inscrit dans le cahier d'infirmerie

↳ Il gère les accidents

### Les stagiaires BAFA :

↳ Ils ont les mêmes missions que les animateurs.

↳ Ils ont un suivi de stage en trois étapes :

-avant le début du stage : pour remplir la grille d'évaluation et pour fixer les attentes envers le stagiaire.

-durant le stage, un point sera fait pour orienter le stagiaire et discuter avec lui de son évolution.

- en fin de stage, le bilan sera fait : en s'appuyant sur la grille d'évaluation ainsi que sur le vécu du stagiaire.

### Le cuisinier (pendant les vacances scolaires) :

↳ Il établit les menus (avec mon aval), passe les commandes et gère le stock

↳ Il prépare les repas

↳ Il met le couvert et débarrasse les tables, fait la vaisselle

↳ Il range et nettoie la cuisine ainsi que le réfectoire

↳ Pédagogiquement, il donne envie aux enfants de goûter un peu de tout, il a une attitude bienveillante.



## IV) Journée type

Cette journée type est modulable selon les besoins des enfants, les contraintes des activités,...

| Horaires  | Evènements          | Précision   |
|-----------|---------------------|---|
| 7h30-10h  | Accueil du matin    | Nous accueillons les familles, nous accompagnons la séparation parents/enfants, nous prenons les infos nécessaires. Les enfants jouent en autonomie dans la salle d'accueil. L'animateur est là pour accompagner l'enfant (jouer avec, faire une activité spécifique,...) |
| 10h-11h30 | Activités           | Nous adaptons l'activité à l'âge des enfants. L'activité finie quand elle est rangée : les enfants aident au rangement.   |
| 11h30-12h | Temps libre         | Les enfants jouent en autonomie. L'animateur est là pour accompagner l'enfant (jouer avec, faire une activité spécifique,...)   |
| 12h-13h   | Repas               | Après le passage aux toilettes, les enfants s'installent librement à table. C'est un moment convivial : nous pouvons parler calmement. Les enfants se servent eux-mêmes. Certains aident au service   |
| 13h-14h30 | Temps libre, sieste | Les plus jeunes vont faire la sieste, une histoire est lue avant l'endormissement. Les autres jouent calmement en autonomie le temps que les petits s'endorment.  |
| 14h30-16h | Activités           | Idem.   |
| 16h-16h30 | Gouter              | Le gouter est proposé.  |
| 16h30-17h | Temps libre         | Les animateurs rangent le gouter les enfants s'amuse  |
| 17h-18h   | Accueil du soir     | Les enfants retrouvent les parents. Nous laissons le temps des "retrouvailles" avant d'aborder les parents. Si besoin, nous leur donnons des précisions concernant la journée de leur enfant.   |

## V) L'activité

L'activité reste un moyen et non une finalité. Quand vous mettez en place vos projets, ne perdez jamais de vue les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés.

L'attitude de l'animateur fait toute la différence : préparer bien votre activité et soyez-en fier ! Au moment de la présenter, soyez motivés, donner envie aux enfants ! Jouez avec eux le plus souvent possible sans être simplement l'arbitre (un enfant peut, peut-être, tenir ce rôle pour que vous rejoigniez une équipe ?).

Pour chaque période, j'impose un thème ou un imaginaire qui créera le lien entre chaque activité, qui leur donnera un sens. Cela permet aussi aux enfants de vivre une aventure (« *l'école des sorciers* », « *A la recherche du trésor de Barbe Noire* », « *les légendes de Saint-Maxire* »...), ou de leur apporter un savoir (« *le chocolat dans tous ses états* », « *les petites bestioles* », « *fabrication de caisses à savon* »...). Nous pouvons même combiner les deux !!!!

Les enfants ne sont pas obligés de participer à l'activité mais nous les motivons le plus possible !

Durant les temps libres, votre rôle est d'accompagner les enfants dans leurs jeux :

- participer avec eux à un jeu qu'ils ont choisi
- s'installer et discuter avec eux (autour d'un dessin, d'un livre,...)
- être porteur d'idées (c'est un bon moment pour mettre en place une activité telle que « scoubidou », « bracelet brésilien » ou encore « loup touche-touche », « foot »).

Si nous sortons dans la rue, nous rappelons les consignes aux enfants et nous nous assurons qu'ils les ont bien comprises. L'animateur se place de façon à voir tout le groupe et à assurer la sécurité des enfants. Nous utilisons dès que possible les sentiers pédestres de la commune.

Si nous mettons en place une activité physique et sportive nécessitant un encadrement spécifique, nous faisons appelle à un prestataire de service et les animateurs accompagnent le groupe durant l'activité.

Nous nous déplaçons majoritairement à pied. Pour les sorties à l'extérieur de la commune nous louons un bus via une entreprise de transport en commun.

## VI) Evaluation

-Le **bilan de journée** est fait le soir avec l'équipe qui évalue ses activités en lien avec le projet pédagogique.

-Le « **petit bilan** » est un document remis aux parents à la fin de chaque période de vacances. Il permet d'avoir leur retour sur la vie à l'accueil de loisirs, organisation de celui-ci.

-L'**aboutissement** ou non des projets

-L'**enthousiasme** des enfants lors du vécu des activités proposées et des temps libres

-Les **objectifs pédagogiques** des activités sont-ils atteints ?